

LA PIERRE NATURELLE EN APPELLE À UNE COMMANDE PUBLIQUE ÉCLAIRÉE

Le patrimoine français en matière de bâti, de voirie et d'aménagement paysager se distingue depuis des siècles par la grande diversité et la noblesse des matériaux utilisés, de même que par l'empreinte locale qu'ils expriment. Le monde entier envie l'expertise de nos architectes et artisans dans l'art de combiner les roches naturelles disponibles localement pour une exigence esthétique et de qualité unique. C'est cette spécificité française qu'il convient de conserver et d'encourager grâce à une commande publique éclairée.

A l'instar de Colbert et de ses manufactures made in France, la commande publique avait su jusqu'à un passé pas si lointain, jouer de bon sens et encourager l'économie locale en privilégiant les matériaux de proximité sourcés au plus près des chantiers. La roche ornementale, disponible partout sur le territoire, offre à cet égard un éventail de possibilités extrêmement riche au service de cette esthétique plurielle si spécifique à la France. Extraites localement, ces roches naturelles sont principalement d'origine calcaire et granitique, ces deux types de roches représentant 97% de la production ; l'extraction de grès, de lave et de schistes correspondant aux 3 % restants.

La pierre française adoucit le bilan carbone

Les enjeux en matière de réchauffement climatique et de réduction de l'empreinte carbone sont tels que, plus que jamais, le choix des circuits courts doit être encouragé, soutenu et défendu par la commande publique. On ne peut à la fois promouvoir le modèle de l'économie circulaire et s'en détacher à la première occasion en ayant recours à des matériaux d'importation de moindre coût et ce, au détriment de la qualité et de la durabilité. C'est le grand piège des critères de notation et de l'équivalence proposés dans les appels d'offres qui bien trop souvent encouragent une substitution aux impacts écologiques, sociaux, économiques souvent désastreux sur le plan du développement durable. Le critère de notation « prix » est en effet dominant dans la quasi totalité des appels d'offre, au détriment des critères de qualité des matériaux, de la bonne mise en œuvre, et de l'empreinte environnementale. Le « moins-disant » versus le « mieux-disant » !

La pierre française prend soin de l'environnement

Les roches naturelles françaises répondent à de nombreuses normes techniques garantant de la durabilité des ouvrages. Leur mise en œuvre fait l'objet de DTU (Documents Techniques Unifiés) encadrés par le Centre de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) qui permettent une parfaite adéquation entre le matériau, le produit et son utilisation. Les territoires d'où proviennent les différentes roches sont pour la plupart engagés dans des démarches d'Indications Géographiques (IG) homologuées par l'INPI pour certifier l'origine des matériaux et leur traçabilité .

Par ailleurs, la seule prise en compte du transport dans le calcul de l'empreinte environnementale pour la commande publique, si elle demeure fondamentale, est très insuffisante. Il convient en effet de considérer également, comme pour les forêts, la gestion responsable des carrières françaises durant et après leur exploitation : suivi de la biodiversité, réduction drastique des nuisances, remise en état et réaménagement... Toutes ces exigences mises en place avec les pouvoirs publics font de l'extraction à la française un modèle du genre pour le respect de l'environnement, et qui doit être soutenu par la commande publique.

La pierre française : naturellement locale et citoyenne...

Il est dommageable de voir les importations de pierre naturelle sur des chantiers emblématiques en constante augmentation alors que les carrières françaises sont en capacité de fournir en volume. Ces entreprises, ancrées dans les territoires ruraux, utilisent en effet les meilleures techniques disponibles avec des équipements de transformation de haute technologie, et sont capables de produire et livrer dans les délais demandés pour de telles commandes.

La filière française de roches naturelles est pourvoyeuse d'emplois stables dans les régions et participe à maintenir la vie locale de collectivités le plus souvent rurales. Ces emplois ne sont pas délocalisables car attachés aux gisements de pierre.

Soutenir la filière française de roches naturelles par une commande publique éclairée et citoyenne, c'est lui permettre de continuer à, investir, se moderniser, offrir de meilleures conditions de travail, tout en contribuant au maintien de l'emploi en France.

C'est aussi et surtout, agir en faveur de l'environnement avec des filières responsables et des transports sobres en CO₂ et enfin à garantir la qualité et l'esthétique de l'aménagement du territoire.

Quel outil pour sécuriser un approvisionnement local ?

Pour aller plus loin, et afin de valoriser tous les avantages d'un sourcing local, nous demandons que des lots spécifiques pour la pierre ornementale (qui représente 80% du résultat esthétique d'un ouvrage et quelquefois moins de 20% du prix) soient constitués dans les appels d'offre, et que les critères de notation soient équilibrés entre le prix, la qualité des matériaux, la mise en œuvre et l'impact environnemental, sans que le prix soit systématiquement dominant.

Jean- Louis Vaxelaire – Président du Syndicat National des Industries de Roches Ornementales et de Construction (SNROC).